









# CONVENTION POUR FAVORISER LE LOGEMENT DES AGENTS PUBLICS

Journée régionale RH 04 10 2024





# ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT DES AGENTS DU CHCP

#### Un des services de la conciergerie interne de l'établissement

Constat : Difficultés croissantes de logement dans le centre ville rencontrées par les agents de l'établissement (Également pour les jeunes médecins) / Action retenue lors du projet d'établissement.

## Pistes envisagées :

- Les établissements hospitaliers peuvent louer des logements intermédiaires en vue d'une sous-location à leurs agents (Articles 80 et 81 Loi 21 février 2022) → Solution écartée (lourdeur de gestion, risque de figer des situations difficiles à gérer) car ne répondant pas aux besoins (nécessité de gérer des flux de nouveaux entrants).
- Solution retenue : conventionner avec des bailleurs, principalement mais pas uniquement, dans le logement intermédiaire afin de permettre un accès privilégié aux offres de logement.





# ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

#### Modalités pratiques :

- <u>Conventions avec bailleurs</u>: CDC Habitat, Domofrance, Erilia/Vilia, LP services.
  - Types de logement : logement intermédiaire (Logements à loyers réglementés inférieurs aux prix du marché) ; Logements du marché libre.
  - Location et/ou accession à la propriété.
  - Gestion des demandes transmises par le CHCP qui ne s'immisce pas dans la relation avec le bailleur.
- Personnels concernés : nouveaux arrivants (médical/non-médical) + personnes ayant vu leurs besoins évoluer (séparations, agrandissement taille famille, etc...).





# **ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT**

- Modalités pratiques: information des agents dès l'intention de recrutement (Bureau recrutement/Affaires médicales); Fiche de demande à remplir (transmise au service interne qui le transmet aux bailleurs) et à transmettre à la conciergerie interne qui assure la diffusion aux partenaires.
- ➢ Gestion interne : Conciergerie interne (1 agent détaché à ½ temps) qui assure principalement d'autres services (pressing et repassage, livraison de colis, entretien de vélos, nettoyage de véhicules).
- > 10 prises en charge (principalement des nouveaux arrivants).



Merci de votre attention

## Centre Hospitalier Charles Perrens 121 rue de la Béchade CS81285 33076 Bordeaux

**Tél:** 05.56.56.34.34

**Courriel:** centre-hospitalier@ch-perrens.fr



www.ch-perrens.fr







